



21 juillet 2022

(22-5538)

Page: 1/2

**Conseil des aspects des droits de propriété  
intellectuelle qui touchent au commerce**

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE  
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

UNION EUROPÉENNE: RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) N° 2022/892 DE LA COMMISSION  
DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2022 MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) N° 668/2014  
PORTANT MODALITÉS D'APPLICATION DU RÈGLEMENT (UE) N° 1151/2012  
DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL RELATIF AUX  
SYSTÈMES DE QUALITÉ APPLICABLES AUX PRODUITS  
AGRICILES ET AUX DENRÉES ALIMENTAIRES

<b>Membre notifiant</b>	<b>UNION EUROPÉENNE</b>
-------------------------	-------------------------

**Précisions sur le texte juridique notifié**

<b>Intitulé</b>	Règlement d'exécution (UE) 2022/892 de la Commission du 1 <sup>er</sup> avril 2022 modifiant le Règlement d'exécution (UE) n° 668/2014 portant modalités d'application du Règlement (UE) n° 1151/2012 du Parlement européen et du Conseil relatif aux systèmes de qualité applicables aux produits agricoles et aux denrées alimentaires
<b>Objet</b>	Indications géographiques
<b>Nature de la notification</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
<b>Lien vers le texte juridique*</b>	<a href="https://ip-documents.info/2022/IP/EEC/22_4818_00_e.pdf">https://ip-documents.info/2022/IP/EEC/22_4818_00_e.pdf</a>
<b>Situation de la notification</b>	<input type="checkbox"/> Première notification <input checked="" type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
<b>Références des notifications précédentes</b>	<a href="#">IP/N/1/EU/G/7</a> , <a href="#">IP/N/1/EU/14</a> ; <a href="#">IP/N/1/EU/G/8</a> , <a href="#">IP/N/1/EU/15</a> ; <a href="#">IP/N/1/EU/G/3</a>
<b>Brève description du texte juridique notifié</b>	
Le texte modifie l'actuel Règlement (UE) n° 668/2014 de la Commission, qui est le règlement d'exécution de la Commission lié au Règlement (UE) n° 2012 du Parlement européen et du Conseil relatif aux indications géographiques dans le secteur alimentaire, qui a été modifié par le Règlement (UE) n° 2021/2117. Le texte concerne notamment les règles spécifiques pour les demandes d'approbation de modifications à l'échelle de l'Union et d'approbation et de communication de modifications standard et temporaires, pour l'utilisation de systèmes numériques de gestion des demandes et de communication avec la Commission, et pour l'établissement d'un registre électronique.	
<b>Langue(s) du texte juridique notifié</b>	Anglais

---

<b>Entrée en vigueur</b>	11 juin 2022
<b>Autre date</b>	Publication par le pouvoir législatif ou exécutif: 1 <sup>er</sup> avril 2002

**Précisions sur la notification**

<b>Date de présentation de la notification</b>	20 juillet 2022
<b>Autres renseignements</b>	
<b>Organisme ou autorité responsable</b>	Direction générale de l'agriculture et du développement rural de la Commission européenne Unité F.3. – Indications géographiques L130 07/233 B-1049 Bruxelles/Belgique <a href="mailto:AGRI-F3@ec.europa.eu">AGRI-F3@ec.europa.eu</a>

---

\* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.